

Règlement du Tournoi Soultanbeieff 2026

Victor Soultanbéieff



Soultanbéieff en 1947

Informations personnelles

Né Victor Ivanovich Soultanbéieff
11 novembre 1895
Iekaterinoslav, Empire russe

Décédé 9 février 1972 (76 ans)
Liège, Belgique

Carrière aux échecs

Pays Empire russe → Russie soviétique (avant 1921) Belgique (après 1921)

Article 1 : Modalités pratiques

Le Tournoi Soultanbéieff 2026 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 9 rondes et organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 13/02/2026 au vendredi 24/04/2026 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens.
(robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10)

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la FRBE-KBSB-KSB.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 01/02/2026 ou à défaut la cote ELO nationale à cette même date.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

L'inscription du joueur implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO FIDE standard ainsi que pour la cote nationale.

Le tournoi sera arbitré par l'Arbitre Georges Marchal.

(marchal.g.1944@gmail.com ou 0496/25.13.66)

Il sera secondé par l'Arbitre Adjoint Pascal Vandervorst.

(pascal.vandervorst@gmail.com ou 0492/65.54.65)

Article 2 : Dates et horaires du Tournoi

Préinscription :	avant le mardi 10/02/2026
Inscription sur place :	vendredi 13/02/2026 de 19h00 à 20h15
Check-up sur place :	vendredi 13/02/2026 à 20h30
Remise des prix du Tournoi d'Hiver :	vendredi 13/02/2026 à 20h30
Ronde 1 :	vendredi 13/02/2026 à 20h45
Blitz de Carnaval 2026 homologué Fide	vendredi 20/02/2026 à 20h15
Ronde 2 :	vendredi 27/02/2026 à 20h15
Ronde 3 :	vendredi 06/03/2026 à 20h15
Ronde 4 :	vendredi 13/03/2026 à 20h15
Ronde 5 :	vendredi 20/03/2026 à 20h15
Fermeture du club :	vendredi 27/03/2026
Ronde 6 :	vendredi 03/04/2026 à 20h15
Ronde 7 :	vendredi 10/04/2026 à 20h15
Ronde 8 :	vendredi 17/04/2026 à 20h15
Ronde 9 :	vendredi 24/04/2026 à 20h15
Remise des prix du Tournoi Soultanbeieff	vendredi 01/05/2026 à 20h00

Article 3 : Préinscription au Tournoi

La préinscription au Tournoi s'effectue par paiement anticipé avant le mardi 10/02/2026 sur le compte de l'ASBL du CRELEL

IBAN : [BE94 0682 2700 7814](#) - BIC [GKCC BEBB](#) en indiquant vos [nom](#), [prénom](#) et la mention « [Soultanbeieff - 2026](#) ».

Le montant de la préinscription est de [25 €](#) avec une réduction de [5 €](#) pour les membres du CRELEL.

La préinscription est gratuite pour les joueurs titrés.

Les Arbitres et de Directeur du Tournoi sont autorisés à se préinscrire au Tournoi Soulтанbeieff.

Article 4 : Inscription au tournoi

L'inscription au tournoi peut s'effectuer sur place le vendredi 13/02/2026 de 19h00 à 20h15.

Le montant de l'inscription est de [30 €](#) avec une réduction de [5 €](#) pour les membres du CRELEL.

L'inscription est gratuite pour les joueurs titrés.

Les Arbitres et de Directeur du Tournoi sont autorisés à s'inscrire au Tournoi Soulтанbeieff.

Article 5 : Check up des joueurs inscrits

Un check up des participants sera organisé le vendredi 13/02/2026 à 20h30.

Il faut absolument confirmer sa présence pour être apparié à la première ronde.

Article 6 : Absences, forfaits et abandon

Trois absences au Tournoi Soulтанbeieff sont autorisées à la condition de les avoir annoncées avant publication de l'appariement définitif, soit [le jeudi avant 15h00](#) précédent la ronde à venir.

L'annonce d'une [absence](#) à l'une ou l'autre ronde peut se faire en salle de jeu par le biais de la [bandelette de résultat](#) ou en la communiquant au Directeur des Tournois et au Président du club.

(robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10)

(jortayolivier@gmail.com ou 0497/86.48.37)

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait pour la ronde en cours après une heure, comptée dès le lancement de la partie par l'Arbitre. De plus, tout forfait non annoncé entraînera l'exclusion du joueur du tournoi après 3 absences, hormis en cas de force majeure.

En cas d'abandon volontaire du Tournoi, le joueur ne pourra prétendre à un quelconque prix.

Article 7 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/02/2026. Un minimum de 20 coups joués et 1 heure de jeu sont nécessaires pour pouvoir proposer la nulle par accord mutuel des 2 joueurs.

Toutes les parties commencent quand l'Arbitre annonce le début de la ronde. Les pendules des retardataires sont démarrées par l'Arbitre ou par l'adversaire.

Article 8 : Cadence de jeu

La cadence est de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes QPF avec 30 secondes d'incrément (Fischer) dès le premier coup.

La **notation** de la partie est **obligatoire** du premier au dernier coup.

Article 9 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assistés du logiciel SWAR dans sa dernière version.

Article 10 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Cumulatif
4. Résultat mutuel
5. Nb. Victoires

Article 11 Classement par catégories

Le tournoi comporte un **classement général** et est divisé en **catégories** fixées par l'Arbitre principal.

Article 12 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués à l'Arbitre et au Directeur des Tournois par le biais des bandelettes de résultats, complétées et signées par les deux joueurs et déposées en salle de jeu.

L'encodage des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

La publication des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

Les résultats de chaque ronde seront publiés le samedi suivant la ronde clôturée et seront visibles sur le site du CRELEL ainsi que sur le site Swar_result de la FRBE. L'appariement définitif de la ronde à venir est publié le jeudi soir après 16h00.

Article 13 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette, etc.) est interdit en salle de jeu à moins qu'il ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion).

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par constatation et décision des Arbitres.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre. Celui-ci le préviendra en cas d'appel.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus de la salle de jeu.

Article 14 : Conduite des joueurs et des spectateurs

En salle de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs. En salle de jeu et à ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux. Il est demandé de ne pas manger devant l'échiquier, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et de l'arbitre. Il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquier et de faire preuve

du plus grand fair-play en toute circonstance.

Une salle d'analyse est à disposition des participants et des spectateurs.

Article 15 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Le premier prix au classement général est garanti à **350 €**.

3 coupes seront décernées aux 3 premiers joueurs de chaque catégorie.

Il y aura 5 prix remis dans chaque catégorie.

Ces prix seront attribués par prise en compte des points et des 5 départages retenus.